

Au terme de l'article 2 de ses Statuts, l'APBnF se donne pour objectif de proposer des activités culturelles, sportives et sociales aux personnels de la Bibliothèque nationale de France en activité ou à la retraite, ainsi qu'à leur famille.

Charte des Valeurs



La Charte des Valeurs a été validée par le Conseil d'administration (CA) de l'APBnF du **17 décembre 2007**, en présence de Bertrand Wallon (directeur délégué aux ressources humaines de la BnF). Le CA était composé de : Alain Le Morvan, président, Stéphane Henry, vice président, Catherine Uda, secrétaire générale, Catherine Omont, secrétaire générale adjointe, Jean-Charles Ramirez, trésorier, Laetitia Boulon, trésorière adjointe, Fianna Sylvie Bleton, Olivier Charbonnel, Jean-Yves Cormier, Sylvie Dreyfus, Chantal Faure, Marion Flon, Michel Hivert, Xavier Maloumian, Jean Maury, Eliane Péchon, Angèle Prioux, Catherine Serres, Olivier Shatrafil, Eliane Thésée, Christine Thibault, Christophe Unger.

Un groupe de travail s'est réuni régulièrement pour élaborer la Charte des Valeurs de l'APBnF. Il était constitué des personnes de l'APBnF, suivantes : Daniel Billeux (président fondateur et président d'honneur), Alain Le Morvan (président), Fianna Bleton, Sylvie Dreyfus et Christophe Unger (membres du CA), Sylvie Dumas (directrice), Chantal Dorémus et Aldrine Monjoly (équipe salariée), Anne Meyer (adhérente) et Annie Lenté (représentante de la BnF).

• **Textes administratifs de référence** : Loi 1901 (création d'associations) - Loi 83-634 du 13 juillet 1983 (droits et obligations des fonctionnaires) - Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (portant création du Comité National de l'Action Sociale) - Rapport Lanoux.

Démocratie Lien social Valorisation de l'individu Transparence

L'APBnF s'appuie sur des valeurs qui se traduisent dans son fonctionnement. Ces valeurs donnent sens à ce qui est dit et fait. Elles contribuent à fonder les actions. D'où, la nécessité de les connaître, de les comprendre et de les appliquer.

équité - accessibilité
information, concertation

Démocratie
et liberté d'expression
esprit de responsabilité

L'assemblée générale est l'organe souverain de l'APBnF et le moment privilégié de l'association citoyenne. Les adhérents y élisent le conseil d'administration qui détient le pouvoir de décision. Ce dernier élit le Bureau. Le Président est le représentant de l'association. L'APBnF s'engage à développer une politique qui favorise la démocratie, en proposant un mode de prise de décision reconnu par tous ses adhérents. Elle s'efforce de construire une vraie communauté de travail et d'échanges qui s'inscrit dans la tradition de l'esprit associatif né en 1901. Elle respecte la place réciproque des membres du CA et de l'équipe de salariés de l'APBnF.

Elle arrête des choix budgétaires qui favorisent l'équité et tente d'établir un juste équilibre entre les différentes activités culturelles, sociales et sportives. Sans discrimination aucune, l'APBnF améliore sans cesse l'accessibilité à ses prestations pour respecter l'égalité des droits de tous les adhérents. Afin d'associer les agents à sa propre dynamique, elle développe toutes les formes de collaboration collective et individuelle. Favorisant les modes d'organisation de travail et les méthodes participatives, elle contribue à l'expression de tous. Enfin, elle invite chacun à s'engager personnellement pour agir ensemble. C'est ainsi qu'elle développe un esprit de responsabilité.

accueil, disponibilité, convivialité
partage et échange
Lien social
solidarité
plaisir d'être ensemble

Comme toute communauté humaine, le lien social est pour l'APBnF une priorité et une force qui relie ses membres entre eux ; en créer est une démarche et un objectif permanents. Dans cette volonté, elle se donne pour exigence de garantir une qualité d'accueil, de disponibilité, d'écoute et de dialogue.

Susciter les occasions d'échanges, de rencontres culturelles et sportives, organiser des moments de fête et de convivialité qui favorisent le brassage entre les personnes, sur tous les sites, au-delà des barrières hiérarchiques, tels sont les moyens que se donne l'APBnF pour réaliser les conditions du « mieux vivre ensemble ». Elle invente au quotidien d'autres rapports sociaux, faits de complicité, d'échange, de respect et de curiosité mutuels, qui sont autant d'opportunités de se retrouver, imaginer, rêver... Sensible aux préoccupations de la société, elle développe un esprit de solidarité.

épanouissement personnel
détente, bien-être
Valorisation
de l'individu
créativité
attention à la personne

L'APBnF propose des activités culturelles, artistiques et sportives qui favorisent l'épanouissement personnel. A travers des structures adaptées, des animateurs qualifiés et des tarifs attractifs, elle permet l'accessibilité à des pratiques multiples qui répondent au plus près à l'attente de chacun. L'association contribue à proposer des moments de détente, de bien-être et

de loisir, source de bonheur partagé. Elle est un lieu libre d'expression et de créativité où chacun peut découvrir, exercer et développer ses talents. Reconnaissance et valorisation de l'individu par l'APBnF, influent favorablement sur son activité professionnelle.

Transparence

En partenariat avec la BnF, l'association assure une gestion efficace en toute transparence, lui permettant de s'engager au service de l'ensemble des agents.

A partir de valeurs fondamentales, l'APBnF oeuvre dans le souci de la démocratie et de l'intérêt collectif. Dans le respect de la culture d'entreprise, elle privilégie et contribue à enrichir les échanges sociaux pour le bien-être des agents et l'épanouissement de leurs potentialités. En laissant s'exprimer toutes les compétences, elle favorise la création et l'innovation.

La Charte des valeurs a été présentée au personnel de la BnF des différents sites, les 17, 18 et 25 janvier 2008.

Dates et événements clés de la vie de l'APBnF

1984 : la naissance	1994 : l'expansion	2004 : les 20 ans !
L'association du personnel de la Bibliothèque nationale (APBN) est héritière de la Société d'Entraide. Elle est née de la volonté d'un petit groupe de salariés convaincus et enthousiastes. Elle reçoit d'emblée un accueil attentif et bienveillant et un soutien financier de l'administration de la Bibliothèque nationale (BN). Parmi les premières réalisations : l'Arbre de Noël des enfants, un espace sportif, un atelier de théâtre puis un centre de loisirs.	La fusion des deux établissements BN et Etablissement Public de la Bibliothèque de France (EPBF) entraîne le regroupement des deux associations du personnel sous le nom de : Association du personnel de la Bibliothèque nationale de France (APBnF). L'arrivée de nouveaux personnels sur le site François-Mitterrand et la mise à disposition d'espaces appropriés lui permettent de déployer ses activités dans ce nouveau lieu. La création de l'APBnF est également l'occasion pour elle d'étendre et de diversifier son action sur d'autres sites.	L'APBnF organise un programme festif dense en manifestations. Derrière cette liesse, une volonté de remercier le travail des bénévoles, de rappeler, pour ceux qui l'auraient oublié, et de porter à la connaissance des jeunes arrivés, l'histoire humaine de l'APBnF.